

Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'académie de Martinique a pris la décision de passer au niveau 3 du protocole national dès ce lundi 18 octobre 2021.

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité, compatibles avec le port du masque et les règles de distanciation.

L'ensemble des élèves du collège (de la 6ème à la 3ème) sont accueillis en présentiel sur tout le temps scolaire.

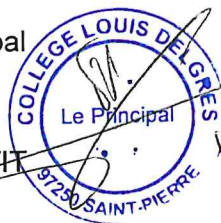
Vous trouverez en PJ, pour mémoire, le "Protocole et cadre de fonctionnement" année scolaire 2021-2022 qui précise tous ces éléments.

En conséquence, **tous les élèves sont attendus au collège pour le lundi 18 octobre 2021** selon les emplois du temps en vigueur. Le service de demi-pension est assuré dans les conditions normales.

Recevez mes salutations les meilleures.

Le Principal

Félix PETIT



Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'académie de Martinique a pris la décision de passer au niveau 3 du protocole national dès ce lundi 18 octobre 2021.

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité, compatibles avec le port du masque et les règles de distanciation.

L'ensemble des élèves du collège (de la 6ème à la 3ème) sont accueillis en présentiel sur tout le temps scolaire.

Vous trouverez en PJ, pour mémoire, le "Protocole et cadre de fonctionnement" année scolaire 2021-2022 qui précise tous ces éléments.

En conséquence, **tous les élèves sont attendus au collège pour le lundi 18 octobre 2021** selon les emplois du temps en vigueur. Le service de demi-pension est assuré dans les conditions normales.

Recevez mes salutations les meilleures.

Le Principal

Félix PETIT

